



Le 19 décembre 2016

Secrétaire départementale: Rachel SUGNEAU
Contact :03.25.30.68.66
Mèl : fo.ddfip52@dgfip.finances.gouv.fr
Site Internet : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/052/>

Compte rendu CTL du 19 décembre 2016

Ont participé en qualité de représentants titulaires de FO Rachel Delacourt, Céline Lefèvre, Julie Ludwig et Rachel Sugneau
Expert : Matthieu Testart

FO et Solidaires font une déclaration liminaire (en annexe).
La directrice ne souhaite pas apporter de réponse.

1) Approbation du PV du CTL du 3 novembre 2016

	FO	SOLIDAIRES	CFDT
POUR	4	1	1
CONTRE			
ABSTENTION			

2) Dossiers emplois PLF 2017

M COLNOT explique que la méthodologie employée est identique à l'an passé.
Le fléchage des emplois supprimés se fait selon un correctif de charges/ratio emploi similaires pour toutes les directions.
Un correctif accueil axé sur la pauvreté et la composante sociale du territoire permet d'octroyer des emplois.

La ventilation des suppressions d'emplois est :

- 1 B direction
- 1 C direction
- 1 B direction transféré au PRS
- 1 IP
- 1 A domaines transféré au Pôle D'Evaluation Domanial d'Epinal

- 1 B au SIP de Chaumont compensé par + 1 B Prélèvement A la Source
- FO s'interroge sur le choix de la direction qui supprime un emploi au SIP de Chaumont alors que ce service a déjà deux vacances d'emplois catégorie C. La direction répond que l'exercice de suppressions s'impose à eux et qu'elle fait du mieux possible
- 1 C au SIP de Joinville
- 1 B au SIP de Langres
- 1 C au SIP de Saint Dizier compensé par + 1 C dotation accueil
- Idem que le SIP de Chaumont
- 1 C au SIE de Chaumont
La direction répond qu'un C est actuellement en attente d'une promotion sur liste d'aptitude
- 1 B à la trésorerie de Bourbonne les Bains
FO s'interroge sur le choix de la direction de supprimer un emploi B à Bourbonne dans le triste contexte que la trésorerie connaît. La direction est consciente que ce choix pouvait être mal perçu mais qu'il relevait uniquement du transfert de charges sur les trésoreries de Langres et Chalindrey.
- 1 B à la trésorerie de Nogent
- 1 C à la trésorerie de Prauthoy
- 1 B à la trésorerie Saint Dizier OPH Ets hospitaliers
FO s'interroge sur cette décision alors que 3 emplois vont être transférés dans cette trésorerie le 9 janvier prochain dans le cadre du transfert des hôpitaux de Wassy, Joinville et Montier en Der. Réponse de la direction : « faut bien prendre les suppressions quelque part »

Soit un total de 11 emplois supprimés.

FO rappelle que les emplois supprimés ne sont pas nominatifs et que l'emploi reste dans le service concerné jusqu'à un départ « naturel » (mutation, retraite...).

Ont été évoqués les transferts d'emplois liés aux restructurations 2017 :

- Fermeture de Montier en Der et transfert des hôpitaux de Wassy et Joinville :
 - 1 A à la trésorerie de Joinville (la trésorière de Montier rejoignant la trésorerie de Saint Dizier collectivités au 9 janvier 2017, l'emploi A sera donc proposé au mouvement national du 1^{er} septembre 2017)
 - 1 B et 1 C Trésorerie de Saint Dizier OPH
 - 1 B de Wassy à la Trésorerie de Saint Dizier OPH
 - 1 C à la trésorerie Saint Dizier collectivités
- Transfert de la gestion des EPHAD de Nogent, Arc en Barrois et Chateauvillain et de la Maison d'Accueil Spécialisée d'Andelot à la paierie départementale
FO interroge la direction quant à son choix de n'attribuer qu'un seul emploi à la paierie. La direction explique que les charges de la paierie ont considérablement diminué selon les informations communiquées par le chef de service, FO rétorque que la diminution des mandats de l'Aide Personnalisée à l'Autonomie n'est due qu'à un changement de gestion informatique qui ne diminue en rien la charge en

matière de gestion pour les agents.

Réponse de la direction : « les charges ont baissé »

Le chef de service et un collègue sont volontaires pour se former à la comptabilité M22, FO répond que cela ne s'improvise pas et que le renfort d'un agent C de Joinville en charge actuellement de la gestion de l'hôpital (M21) ne suffira pas à couvrir la montée en charge.

La direction ajoute que l'EDR pourra intervenir pour apporter son aide, FO répond que la paierie ne sera sans doute pas le seul service en difficulté à la rentrée 2017.

La direction ajoute que la situation d'un B affecté à la paierie mais détaché à la trésorerie de Joinville pourra être réétudiée au 1^{er} septembre 2017.

➤ Fusion des enregistrements de Chaumont et Saint Dizier au SPF de Chaumont
SIE Chaumont : 1 B

FO s'interroge sur cet unique transfert alors qu'aujourd'hui le pôle enregistrement est constitué d'1 C, 1 B et d'un A équipe de renfort

La direction répond qu'actuellement 1 seul emploi B est affecté « pôle enregistrement » au TAGERFIP et que le surnombre d'un C est lié à un refus de concours.

SIE Saint Dizier : 1 B et 1 C

FO demande si les collègues suivront leurs missions, la direction a de fortes présomptions.

➤ Anticipation de la création du SPF-E à Chaumont :

SPF Saint Dizier : transfert d'un A, d'un B et un C

FO s'interroge sur les 2 emplois C restants. La direction répond que la centrale ne souhaite pas vider tout le SPF tant que celui-ci existe toujours (jusqu'à sa fermeture en 2018), d'autant plus qu'un agent est en Congé Longue Maladie et un autre prendra sa retraite en 2018.

	FO	SOLIDAIRES	CFDT
POUR			
CONTRE	4	1	1
ABSTENTION			

3) Ponts naturels

Seuls 2 ponts sont possibles cette année :

- le vendredi 26 mai 2017
- le lundi 14 août 2017

Ils ont été votés à l'unanimité.

	FO	SOLIDAIRES	CFDT
POUR	4	1	1
CONTRE			
ABSTENTION			

4) Questions diverses

- FO souhaite avoir des informations sur l'annonce faite par la directrice aux collègues du SIE de Langres de transférer le service à Chaumont au 1^{er} janvier 2018. Elle répond qu'en effet, la fermeture du SIE de Langres fait partie des propositions de restructurations pour 2018 mais doit être soumise à l'avis de la DG.
Les emplois seront transférés à Chaumont. Elle a rassuré les agents en leur offrant la possibilité de travailler à distance sur leurs missions.
Elle ajoute que les collègues du SIE aiment leurs missions et pense qu'ils la suivront.
- La direction annonce que le travail à distance pour le SPF est accepté par la DG. Elle attend confirmation de la DG pour lancer le processus. Un Groupe de Travail se réunira le 16 janvier pour mettre en œuvre un protocole entre les 2 SPF.
- FO s'interroge sur la transmission à l'Equipe de Renfort du planning de janvier. La direction répond que celui-ci sera communiqué via les boites mails personnelles des agents de l'EDR et que chacun avait ses impératifs !!!

**N'oubliez pas
HMI « mutations » à Chaumont jeudi 5 janvier de
10 à 12h salle syndicale
ainsi que les HMI de Langres vendredi 6 janvier
de 10 à 12h
et de Saint Dizier lundi 9 janvier de 10 à 12h et
Joinville de 14 à 16h.**

Nous comptons sur votre présence nombreuse !!!